

Réf: Dossier N° : 50984

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AGARA COMMODITIES »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY FACE AU STADE ROBERT
CHAMPROUX, 01 BP 4010 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12 Juin 2018 reçus par Me FATOUMATA KONATE TOURE-B, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 20 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AGARA COMMODITIES » .

Objet: Négoce, achat et vente de produits agricoles (café, cacao, anacarde, huile de palme, karité, vivriers) ; transformation de produits agricoles ; Agro-alimentaire ; Elevage ; Produit de pêche ; Achat et vente d'intrant et matériel agricole, engrais, phytosanitaire, équipement agricole ; Import export ; Prestations de service..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - MARCORY FACE AU STADE ROBERT
CHAMPROUX, 01 BP 4010 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur KOUAKOU N'DA JEROME .

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-16098 du 20/06/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14932 du 20/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

